



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 janvier 2012

SEANCE DU 16 JANVIER 2012

Délibération n° D20110640

PLACE DE LA BRECHE - MARCHES DE TRAVAUX - AVENANT N°2 AU
LOT 14 ET AVENANTS N° 1 AUX LOTS N° 16, 17, 18 ET 19 DU DCE 3

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 20 janvier 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane METAYER

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Josiane METAYER

Excusés :

Conseillers :

M. Alain BAUDIN
M. Guillaume JUIN
Mme Gaëlle MANGIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**PLACE DE LA BRECHE - MARCHES DE TRAVAUX - AVENANT N°2
AU LOT 14 ET AVENANTS N° 1 AUX LOTS N° 16, 17, 18 ET 19 DU
DCE 3**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement (DSA) a été approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 6 juillet 2009.

Les travaux d'aménagement de la place de la Brèche ont été validés par différentes délibérations du Conseil municipal :

- 18 décembre 2009 : signature des huit marchés composant le DCE 1 « aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance ». Les travaux sont achevés depuis novembre 2010 ;
- 8 mars 2010 : signature des onze marchés nécessaires à la réalisation du parking et des ouvrages enterrés associés (DCE 2). Les travaux du parking ont débuté en mai 2010, pour une ouverture réalisée en novembre 2011 ;
- 5 juillet 2010 : signature de douze marchés du DCE 3 « travaux de surface et lots secondaires ». Les travaux sont en cours ;
- 28 mars 2011 et 9 mai 2011 : signature du marché lot n°17 « menuiserie intérieur et bardage bois » du DCE 3 et du marché lot n°5 « pompe de relevage », composant le DCE 2 ;
- 31 mai 2010, 20 septembre 2010, 17 décembre 2010, 14 mars, 28 mars, 9 mai, 20 juin 2011 et 19 septembre 2011 : validation des avenants pour plusieurs lots du DCE 2 et un lot du DCE 3.

En cours de travaux, de nouvelles adaptations sont nécessaires.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prescriptions initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Par ailleurs, l'avenant n°1 du lot 19 qui est supérieur à 5 % du montant du marché, a fait l'objet d'un avis de la commission d'appel d'offres (CAO) du 12 décembre 2011.

Les montants des marchés initiaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

n°	Intitulé	Entreprise	Montant marchés initiaux € TTC	Montant avenants précédents € TTC	Avenant en cours			Total avenants %	Montant marchés + avenants € TTC
					n°	Montant € TTC	%		
DCE 3									
14	Béton passage pierre	SOMEBAT CTPA	2 525 608,39	59 442,65	2	59 788,63	2,37	4,72	2 644 839,67
16	Ossature métallique et serrurerie	BGN	215 732,87	-	1	10 051,18	4,66	4,66	225 784,05

17	Menuiserie intérieure et bardage bois	MORILLON	313 645,82	-	1	9 020,90	2,88	2,88	322 666,72
18	Platerie doublage – faux plafonds	AUDIS	51 359,84	-	1	-3 710,65	-7,22	-7,22	47 649,19
19	Peinture carrelage	Sté Nouvelle Mabuleau	150 978,26	-	1	19 144,49	12,68	12,68	170 122,75

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 du lot 14 et les avenants n°1 des lots n° 16, 17, 18 et 19 du DCE 3.
- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer lesdits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 3
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE